

CONCOURS CANIN D'OBEISSANCE



Dimanche 1er avril 2012



St Père Sur Loire

ENTREE GRATUITE

Terrain de l'Éducation Canine Saint Péroise, chemin de plaisance,
Route d'Ouzouer

Restauration et buvette sur place

<http://educationcaninesaintperoise.asso-web.com>

Éducation Canine Saint - Péroise



Président : Francis Mercier
58 route d'Orléans
45600 SULLY SUR LOIRE
Tel : 06 09 16 73 38

Coordonnées GPS : 47.78203,2.39754 (47° 46' 55.308",2° 23' 51.144")

Affilié à la Société Centrale Canine n° HA 3891
Éducation et Sports canins
Siège Social : Mairie de St Père sur Loire
19 rue de Paris
45600 St Père sur Loire
Terrain d'entraînement :
Chemin de Plaisance à St Père sur Loire

Saint Père sur Loire
le 19 janvier 2012

Madame, Monsieur,

L'Éducation Canine Saint Péroise organise son concours d'obéissance le 1^{er} avril 2012, sur son terrain situé:

Chemin de Plaisance, route d'Ouzouer à Saint Père sur Loire (45)

Composition du Jury :

Juge : Jean-Claude Bergevin

Commissaire de ring : Richard Diot

Engagements :

Clôture des engagements : 15 mars 2012.

Montant de l'engagement: CSAU : 15 €,

CSAU+brevet : 20 €,

Engagement classe I, II, III : 15€.

Tout engagement par téléphone ou dossier non complet ne sera pas pris en compte.

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- la feuille d'engagement accompagnée de son montant*
- la photocopie du certificat antirabique en cours de validité (suivant la région)*
- 1 enveloppe timbrée ou un e-mail valide*

Le dossier d'engagement est à adresser :

Richard Diot, 8 rue de pannes, 45120 Corquilleroy

Restauration :

En complément de la buvette et d'une restauration rapide il sera servi un repas dimanche midi pour un montant de 12 €. (Boisson et café compris)

Réservation à effectuer sur la feuille d'engagement, accompagnée du montant correspondant.

Dans l'attente de vous recevoir.

Francis Mercier
Président

Feuille d'engagement

Concours d'obéissance du 1^{er} avril 2012



Éducation Canine St Péroise

Affilié à la S.C.C n° HA 3891

Vignette à coller

--

MONTANT DE L'ENGAGEMENT :	15 €	X	=	€
CSAU	: 15 €	X	=	€
CSAU + Brevet	: 20 €	X	=	€
TOTAL	:		=	€

CSAU Brevet Classe I Classe II Classe III

Club représenté :

CONDUCTEUR			
NOM / PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE/MAIL	SIGNATURE

PROPRIETAIRE			
NOM / PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE/MAIL	SIGNATURE

PRESIDENT			
NOM / PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE/MAIL	SIGNATURE

RESERVATION DES REPAS (boisson, café compris)			
REPAS DU DIMANCHE MIDI	PRIX UNITAIRE = 12 €	NOMBRE =	PRIX TOTAL =

Composition du Jury :

Juge : Jean-Claude Bergevin

Commissaire de ring : Richard Diot

Le concurrent s'engage à respecter les règlements de la S.C.C et dégage entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accident survenant à son chien ou à lui-même, ou causé par son chien.

Président : Francis Mercier, 58 route d'Orléans. 45600 Sully sur Loire - Tél : 06.09.16.73.38